



Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 15 septembre 2026

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal – rue du Centre, 27 - 6927 RESTEIGNE, le **15 septembre 2026 à 20 heure 00**.

Ordre du jour

Séance publique

Direction Générale

1. AL - 624. PLAN DE COHESION SOCIALE - Exercice 2026 et suivants. DÉLÉGATION DE LA GESTION DU PCS AU CPAS. CONVENTION.

Technique

2. LC - 878 – Achat d'une camionnette plateau pour le service travaux - Approbation des conditions et du mode de passation.

3. 624.13 – MARCHE PUBLIC DE SERVICES D'AUTEUR DE PROJET POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PARTIE DE L'ETAGE DU BATIMENT POLYVALENT EN SERVICE DE MINI-ACCUEIL - Approbation des conditions et du mode de passation.

4. LC - 640 – Réparation d'ouvrages d'arts et de voiries - Approbation des conditions et du mode de passation.

Finance - Comptabilité

5. FM - 485. Demande de subside exceptionnel - Tellin - Fonderie ASBL

6. FM - 475 - COMPTES 2025 APRES RETOUR TUTELLE

7. FM - Communication effectuée au conseil communal conformément aux dispositions des articles L1124-49 du CDLD et 77 du R.G.C.C.

8. FM - Communication effectuée au conseil communal conformément aux dispositions des articles L1124-49 du CDLD et 77 du R.G.C.C.

Personnel

9. RM-397.2 Personnel communal - Fixation des conditions de recrutement d'un ouvrier contractuel D1 TP CDD polyvalent avec renfort possible au service de la distribution d'eau

10. RM-397.2 Personnel communal - Fixation des conditions de recrutement d'un ouvrier communal polyvalent plus spécialement prévu pour l'environnement forestier à temps plein à l'échelle D1

11. RM-397.2 Personnel communal - Fixation des conditions de recrutement d'un ouvrier communal polyvalent plus spécialement prévu pour l'environnement à temps plein à l'échelle E2

PCDR

12. SC - 879.21 - PCDR - Aménagement de logements tremplin et intergénérationnels à Bure - Approbation de la convention-réalisation

Patrimoine

- 13. AY - 506.12 Vente Anciens Ateliers - Cahier des charges - Approbation*
- 14. AY - Demande accord bornage GEORGES M. - rue de St-Hubert/chemin vicinal n°30*
- 15. AY - 57.506.36 Création d'un mini-accueil – Appel à projets ONE / SPW-IAS – Accord de principe sur la mise à disposition d'un bâtiment communal*
- 16. AY - 506.367 Location TELENET - LX 6088A - Demande de renouvellement contrat*

Tourisme-Culture

17. OC - 484.882 - Règlement redevance - Prix des ventes des produits de l'Office du Tourisme

Enseignement

18. RM-551 – Enseignement primaire – Situation en application des normes concernant le capital périodes – année scolaire 2026-2027 - Prise d'acte

Secrétariat

- 19. MR-185.5 Fabrique d'Église Saint-Denis - Compte pour l'année 2025 - Tutelle d'approbation.*
- 20. MR-185.5 Fabrique d'Église Notre-Dame de l'Assomption de Resteigne - Budget pour l'année 2026 - Tutelle d'approbation.*
- 21. MR-185.5 Fabrique d'Eglise Saint-Lambert de Bure - Budget 2026 - Tutelle d'approbation*
- 22. MR-185.5 Fabrique d'Eglise Lambert de Bure - Compte pour l'année 2025 - Tutelle d'approbation.*
- 23. MR-185.5 Fabrique d'Église Saint-Denis de Grupont - Budget pour l'année 2026 - Tutelle d'approbation.*
- 24. MR-580 - Zone de Police "Semois et Lesse" - Comptes 2025 - Octroi d'un mandat au Bourgmestre.*
- 25. MR-580 - Zone de Police "Semois et Lesse". Modification budgétaire n° 2026/01 - Octroi d'un mandat au Bourgmestre.*
- 26. MR-185.211 - CPAS – Démission de Monsieur Marc Marion de son mandat de conseiller de l'action sociale – Prise d'acte.*
- 27. MR-185.211 - CPAS – Désignation de Monsieur Gérard RONDEAUX comme conseiller de l'Action Sociale en remplacement de Monsieur Marc MARION.*
- 28. MR-201.38 - Publicité de l'administration – Désignation d'un fonctionnaire responsable et d'une suppléante – Organisation du suivi des demandes – Tenue d'un registre – Fixation du coût des copies*

Séance à huis clos

Personnel

- 29. RM-397.2 Personnel Communal - Désignation du Conseiller en Prévention*
- 30. RM-185.2 Partenariat Commune-CPAS - Mise à disposition d'un travailleur pour l'accueil du temps de midi*
- 31. RM-397.2 Personnel enseignant - Demande autorisation d'une activité complémentaire*

32. RM-397.2 Personnel enseignant - Admission à la pension

Enseignement

33. RM - 397.2 Personnel enseignant - Ratification des délibérations du Collège des 28/07/2026, 21/08/2026 et 01/09/2026

Fait à Tellin, le 4 septembre 2026

Par le Collège Communal,

La Directrice générale ff



MARCHAL C.



Le Bourgmestre



CLARINVAL F.

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers. Ceux-ci sont consultables auprès de la DG (tél : 0495 / 20 25 10)

